

**GEBS**

Groupement des Entreprises des Boucles de Seine
À vos côtés, au service de votre entreprise

AUTORISATION DE CAPTATION ET D'EXPLOITATION DE PHOTOGRAPHIES ET DE VIDEOS D'UN ENFANT MINEUR

2^{èmes} JEUX du GEBS – Lycée Jules Verne – 13 avril 2019

Nous soussignés :

Madame :

Demeurant :

Monsieur :

Demeurant :

Investis de l'autorité parentale sur le / la mineur(e) :

Autorise à titre gracieux, le Groupement des Entreprises des Boucles de Seine dont le siège est situé au 16 rue des Cerisiers 78500 Sartrouville, représenté par son Président, Monsieur Francis SEVIN (le « GEBS »), à photographier et filmer notre enfant le 13 avril 2019 au Lycée Jules Verne, 2 Rue de la Constituante, 78500 Sartrouville, dans le cadre du Projet des JEUX du GEBS et à utiliser son image.

En conséquence de quoi, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et aux droits de la personnalité, nous autorisons le GEBS à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et vidéos effectuées dans le cadre des JEUX du GEBS.

Les photographies et vidéos pourront être exploitées et utilisées dans le cadre des actions d'information et de communication du GEBS et dans le cadre de ses activités de valorisation des relations entre les entreprises et la jeunesse, auprès des différents publics, directement par le GEBS, sous toute forme et tous supports connus, dans le monde entier, sans aucune limitation, pour une durée de 10 ans, intégralement et par extraits, et notamment : lors de projections publiques, dans des expositions, par télédiffusion, par tous réseaux de transmission (en analogique ou numérique par voie hertzienne, par câble ou satellite), par tous réseaux de communication électronique, tels qu'Internet, dans des publications papier, sur CD-Rom, DVD, Blu-Ray, clé USB, et plus généralement par tous moyens existants.

Le GEBS s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et enregistrements susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de notre enfant ainsi qu'à l'exploitation commerciale de ce droit à l'image et en conformité avec le RGPD, Règlement Général pour la Protection des Données en vigueur à partir du 25 mai 2018.

Nous garantissons que notre enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Fait à le

Signature des personnes exerçant l'autorité parentale :

(lu et approuvé : manuscrite)